

De La Perrière à Saint-Germain-de-la-Coudre (par Vaunoise)



Une randonnée proposée par Itinéraires Ruraux

Cette randonnée est l'une des deux variantes de la septième étape d'un circuit de huit jours et de 220 km, le Tour des Collines du Perche

Après avoir quitté La Perrière la randonnée pénètre en forêt domaniale de Bellême, en ressort au sud dans une campagne très vallonnée et arrive sur la commune de Vaunoise avec son relief de cuesta cénomaniennne. Après Igé, le parcours se poursuit par de petites routes tranquilles, puis de très beaux chemins creux.



Durée :	8h35
Distance :	27.51km
Dénivelé positif :	302m
Dénivelé négatif :	375m
Point haut :	241m
Point bas :	108m

Difficulté :	Difficile
Retour point de départ :	Non
Moyen de locomotion :	A pied
Région :	Perche
Commune :	La Perrière (61360)

Description

Points de passages

D : N 48.389409° / E 0.442305° alt. 187m - km 0
1 : N 48.392252° / E 0.450039° alt. 196m - km 0.73
2 : N 48.384411° / E 0.464558° alt. 174m - km 2.8
3 : N 48.382726° / E 0.485335° alt. 174m - km 4.47
4 : N 48.381451° / E 0.485306° alt. 186m - km 4.61
5 : N 48.378244° / E 0.481808° alt. 178m - km 5.08
6 : N 48.373487° / E 0.482393° alt. 184m - km 5.67
7 : N 48.373558° / E 0.483753° alt. 179m - km 5.77
8 : N 48.366862° / E 0.489843° alt. 151m - km 6.74
9 : N 48.36163° / E 0.489691° alt. 171m - km 7.38
10 : N 48.35823° / E 0.497083° alt. 179m - km 8.11
11 : N 48.342494° / E 0.507436° alt. 137m - km 10.31
12 : N 48.323157° / E 0.492365° alt. 151m - km 12.92
13 : N 48.321031° / E 0.51702° alt. 121m - km 14.81

14 : N 48.319312° / E 0.524176° alt. 122m - km 15.47
15 : N 48.316408° / E 0.54852° alt. 151m - km 17.49
16 : N 48.323856° / E 0.553037° alt. 166m - km 18.47
17 : N 48.326895° / E 0.560888° alt. 170m - km 19.34
18 : N 48.325112° / E 0.568261° alt. 163m - km 19.94
19 : N 48.324837° / E 0.577727° alt. 146m - km 20.67
20 : N 48.320814° / E 0.58848° alt. 139m - km 21.85
21 : N 48.314913° / E 0.583384° alt. 135m - km 22.64
22 : N 48.312712° / E 0.584523° alt. 128m - km 22.91
23 : N 48.304745° / E 0.590143° alt. 164m - km 23.93
24 : N 48.299535° / E 0.596824° alt. 163m - km 24.8
25 : N 48.295167° / E 0.595601° alt. 178m - km 25.32
26 : N 48.286729° / E 0.593659° alt. 150m - km 26.33
A : N 48.281032° / E 0.604315° alt. 108m - km 27.51

- Départ : Grande place de La Perrière en face de la mairie. Suivre le GR22
- Prendre la petite rue vers le nord entre la mairie et la terrasse du Relais d'Horbé.
- Continuer sur 100 mètres et prendre la première petite route à droite qui devient ensuite chemin de terre.
- Beau point de vue à gauche sur la campagne de La Perrière et en face sur le Château de Montimer et son pigeonnier au premier plan (XVe siècle).
- Au bout du chemin, prendre la route tout droit en face (1), et 100 m plus loin, la D210 direction Bellavilliers.
- Longer le Château de Montimer et 250 m plus loin prendre un petit chemin à droite en lisière de forêt.
- Le suivre sur 500 m jusqu'à une ligne forestière qu'on prend à droite pour remonter jusqu'au Rond de Montimer
- Traverser la petite route goudronnée et prendre en face vers le Chêne de l'Ecole, arbre remarquable qu'on verra sur la gauche 700 m plus loin.
- Continuer tout droit sur 150 m puis prendre à gauche (2) le chemin barré. La marque 169 est à votre gauche.

- Après environ 1,5 km sur cette route empierrée, au sortir de la parcelle 165, on croise la Route Forestière de L'Hôtel au Franc (3).
- C'est à cet endroit que la variante de Bellême de l'étape 7 du TCP continue sur le GR22 et emprunte une allée forestière qui monte à votre gauche, tandis que vous quittez le GR22 et poursuivez sur la variante d'Igé, en direction de l'Hôtel au Franc, en prenant sur votre droite un chemin plus étroit et au dénivelé important sur une centaine de mètres (4). Dans la montée raide, à un replat, abandonner le chemin qui continue en montant tout droit (impasse) pour prendre le sentier de droite, en direction des maisons que l'on aperçoit.
- Puis retrouver la petite route de l'Hôtel au Franc. Beau point de vue à droite sur la campagne très accidentée d'Origny-le-Butin.
- Traverser la petite route qui relie Les Batailles à La Perrière (5) et prendre le chemin qui monte en face vers le lieu-dit Les Érables. Beau point de vue à gauche sur le hameau Les Batailles. Poursuivre tout droit.
- Arrivé à l'Hôtel Beaumont, le chemin débouche sur la petite route qui relie Les Batailles à Origny-le-Butin (6), Tourner à gauche 100 mètres plus loin, et prendre le premier chemin à droite, à La Cointaudière (7) : long et très beau chemin, le panorama est splendide.
- Le sentier aboutit sur une petite route goudronnée, tourner à droite jusqu'à la D955, axe très fréquenté du Perche, que l'on traversera immédiatement en raison d'une bonne visibilité des deux côtés(8) : *prudence !*
- Une fois de l'autre côté, longer la D955 vers la gauche sur une cinquantaine de mètres, puis, prendre le chemin herbu sur la droite.
- Ce beau chemin traverse une zone humide, un petit pont de bois, vermoulu, est sans doute à éviter, lui préférer le chemin de contournement. Puis monter tout droit vers La Pinardière.
- Traverser la cour de ferme. Remarquer le Gros Houx aux dimensions exceptionnelles sur la gauche (9) et faire une halte pour profiter de la magnifique vue à 360°.
- Poursuivre tout droit sur la route goudronnée qui entre dans le bois. 600 mètres plus loin, prendre à gauche la petite route qui relie Vaunoise au Gué de la Chaine sur 130 mètres (10), puis tourner à droite sur le sentier qui s'enfonce à travers bois au niveau du lieu-dit Le Pavillon. Sur le plateau belle vue sur Bellême et le Château des Chaises à droite, poursuivre tout droit à travers champs. Au bout d'1 km environ, le sentier débouche sur une petite route goudronnée, prendre à gauche et continuer tout droit jusqu'à la D274.
- Traverser la D274 (11). La suivre sur 30 m vers la gauche pour prendre le chemin à droite, tout en laissant la petite route qui part en face vers la Bigotière.
- Suivre le chemin qui longe le bois de la Roche sur environ 2,2 km. A la fourche, là où le chemin goudronné devient empierré, prendre le chemin creux à gauche. Très beau point de vue sur la campagne à droite.
- Arrivé au lieu-dit Charbon Blanc (12), prendre le premier chemin en épingle sur la gauche qui entre dans le bois de la Roche.
- Au bout d'un kilomètre, en haut de la côte, on longe sur sa gauche les vestiges d'une motte féodale qui vaut qu'on s'y arrête un instant.
- Au sortir du bois, continuer tout droit. Le sentier débouche sur une petite route goudronnée, tourner à gauche et descendre à travers le hameau tout droit jusqu'à la D938, autre voie à grande circulation. Prendre à gauche la départementale sur 100 mètres (vers Igé - centre, que le chemin ne traverse pas, mais que vous pouvez rejoindre en quelques enjambées pour vous ravitailler). Prendre la première petite route à droite (13) juste après le pont qui traverse La Même.
- Traverser la belle allée du Château de Lonné puis, au calvaire, traverser la D276 et prendre en face le petit chemin goudronné qui mène au lieu-dit La Cordelière (14).
- Après la côte, à Bel Air, prendre vers la droite la petite route, sur 800 mètres, jusqu'à la petite route sur la gauche qui va à Enquais (15). Traverser Enquais puis prendre tout droit le chemin qui fait un virage à gauche puis à droite. Un peu plus loin, au carrefour en T, prendre sur la droite (16).
- Traverser le hameau de La Belle Vacherie. Au goudron, tout droit jusqu'à la D285.
- Prendre la D285 à gauche sur 200 mètres et au prochain carrefour (17) prendre à droite en direction de La Dagrière .
- Au prochain carrefour, prendre tout droit, (18) en laissant sur votre droite la belle allée qui rejoint le hameau du "Village" (hébergements possibles).
- Continuer tout droit dans un beau chemin creux, sous couvert d'arbres, qui descend doucement jusqu'au carrefour de plusieurs chemins(19). On prendra celui qui est immédiatement à droite et que l'on suivra tout droit, qui est goudronné à hauteur de la Guérinière, et qui aboutit à un carrefour en T avec une petite route. A gauche toute.
- Continuer tout droit. Traversez La Garenne et vous arrivez sur la D277 (20). (vous êtes à deux pas du bourg de La Chapelle-Souef, sur votre gauche, où les assoiffés trouveront un bar)
- Prendre la D277 sur la droite (attention à la circulation) sur 600 mètres jusqu'au prochain petit carrefour (21).
- Prendre à gauche en direction de La Billardière.
- Laisser La Billardière sur votre droite (22) et continuer tout droit par le beau chemin creux bordé d'arbres. A partir de ce point, le chemin est commun avec celui de l'autre variante de l'étape 7 qui vient de Bellême
- Au Chailloué, prendre le chemin goudronné sur la gauche vers La Pingauderie (23) et suivre le chemin qui devient terreux jusqu'à La Trousemunière. Traverser le petit hameau et prendre le chemin qui monte à droite après la dernière maison (carrefour en T) (24).
- On laisse passer un premier chemin qui monte à droite, puis un second et, 20 mètres après ce dernier, on prend le troisième chemin qui monte à droite (25) (attention à ne pas continuer naturellement tout droit par le chemin qui descend). Continuer sur ce chemin

montant en direction du Grand Bois jusqu'à atteindre la D285 (26).

•Prendre à gauche la D285 sur 1,1 km, jusqu'au Village de Saint-Germain-de-la-Coudre.

•Vous êtes arrivé. Profitez-en pour visiter la crypte de l'église.

A proximité

A La Perrière, le site de l'Eperon avec sa vue sur les limites du Perche et le Maine est magnifique (faire le tour du cimetière à pied).

L'ancienne cité fortifiée de La Perrière détruite par les Anglais en 1428 a tous les attraits d'une petite capitale. Son bâti si particulier et le nombre de ses monuments témoigne d'une activité passée importante. Visites guidées: voir le syndicat d'initiative derrière la mairie.

En sortant de La Perrière, le château de Montimer et sa tour du moyen-âge apparaissent dans leur écrin de verdure.

Le parcours passe juste à côté du «Chêne de l'École», l'un des plus beaux arbres de cette magnifique forêt domaniale.

Vaunoise est un village-rue très agréable.

Avant Igé, au centre du bois de La Roche on passe par une belle motte féodale.

A Igé on peut voir au bout de son allée le beau château de Lonné (privé).

Avant d'arriver à Saint Germain, le hameau de «La Troussemièrre» est une merveille de hameau percheron resté dans son jus.

Informations pratiques

Plusieurs points de ravitaillements possibles tout au long de cette étape à La Perrière, Igé, La Chapelle Souëf et Saint-Germain de la Coudre (mais là, c'est pour l'étape 8!).

A La Perrière, la belle épicerie de la grande place est bien achalandée pour tout ce qui concerne le pique-nique avec pain de mie. Le vrai pain doit être commandé la veille. Et pour passer une soirée agréable au soir de l'étape 6, deux restaurants et une crêperie entourent la place du village.

A Vaunoise : un café restaurant. Plat du jour en semaine. Terrasse agréable en face de l'église.

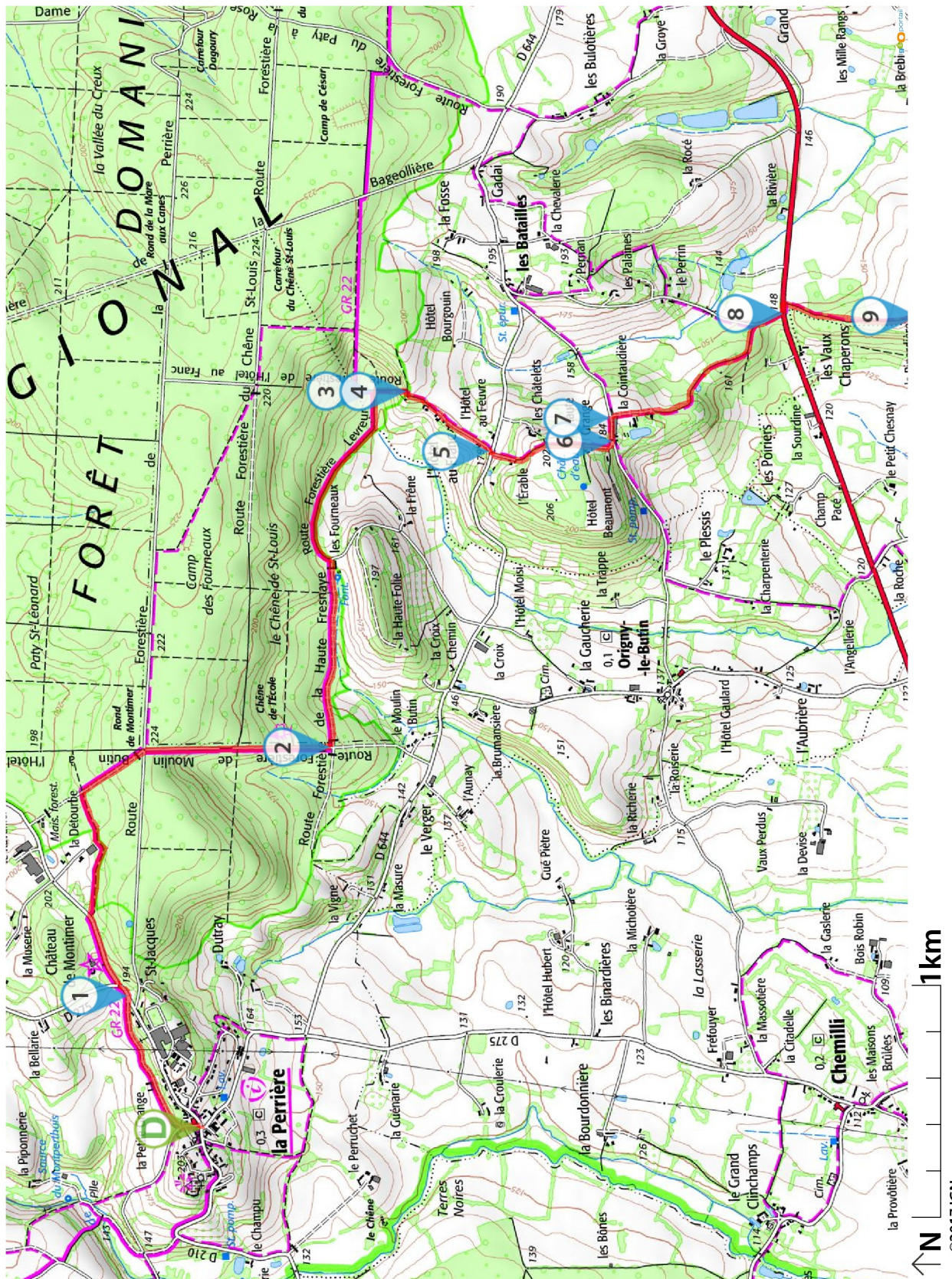
Igé est un bourg bien fourni en commerces, boulangerie, boucherie, épicerie, cafés etc...

A Saint Germain de la Coudre, en fin d'étape, le café "Le Bistrot du Perche" est pour le coup très couleur locale.

Et puis, Nathalie RUBY vous propose de faire un arrêt pique nique avec visite de ses avions ultra légers sur sa base "Ruby Air Service", près de St Germain de la Coudre. Infos : www.rubyair.fr

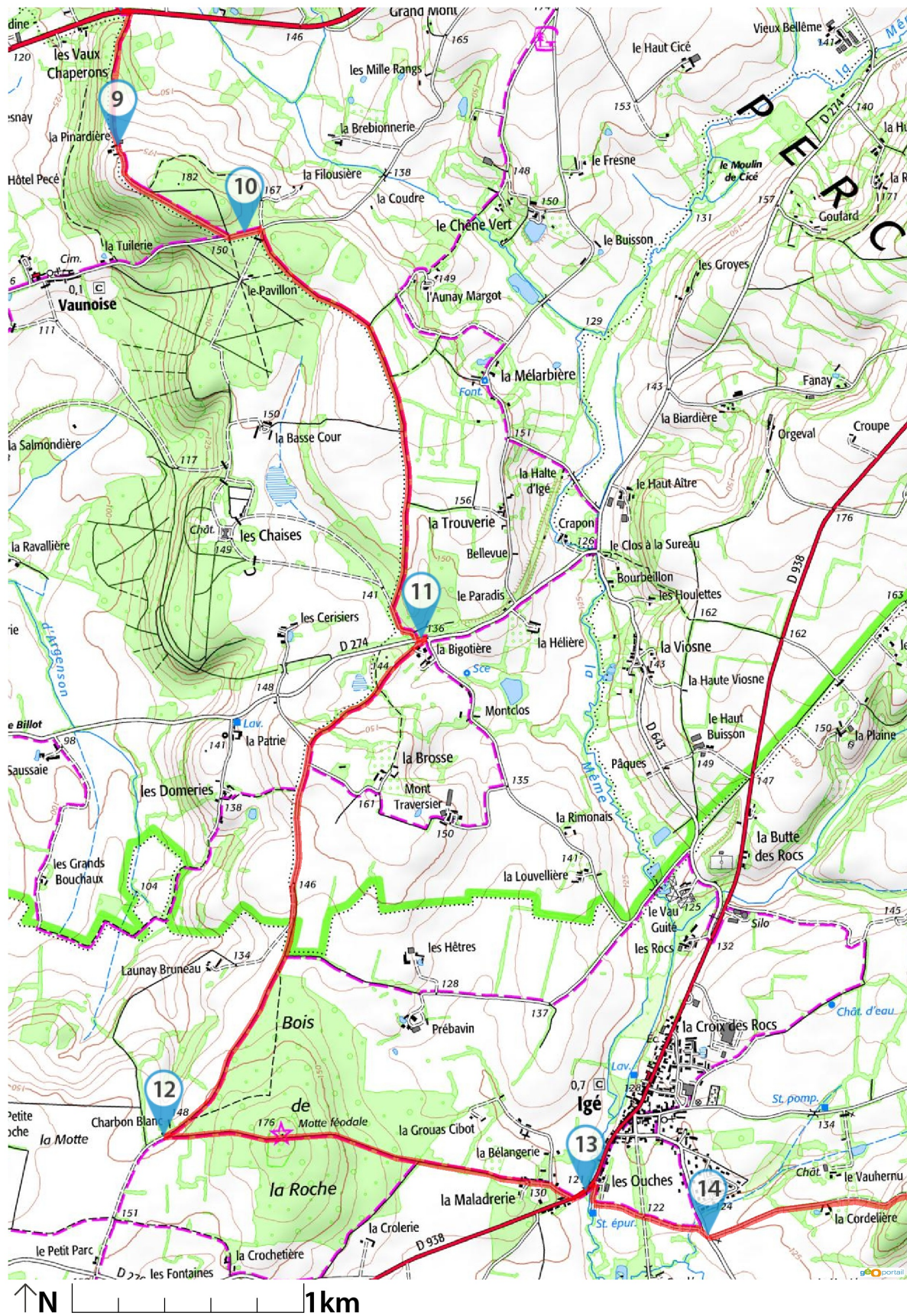
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-perriere-a-saint-germain-de-la-coudre/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



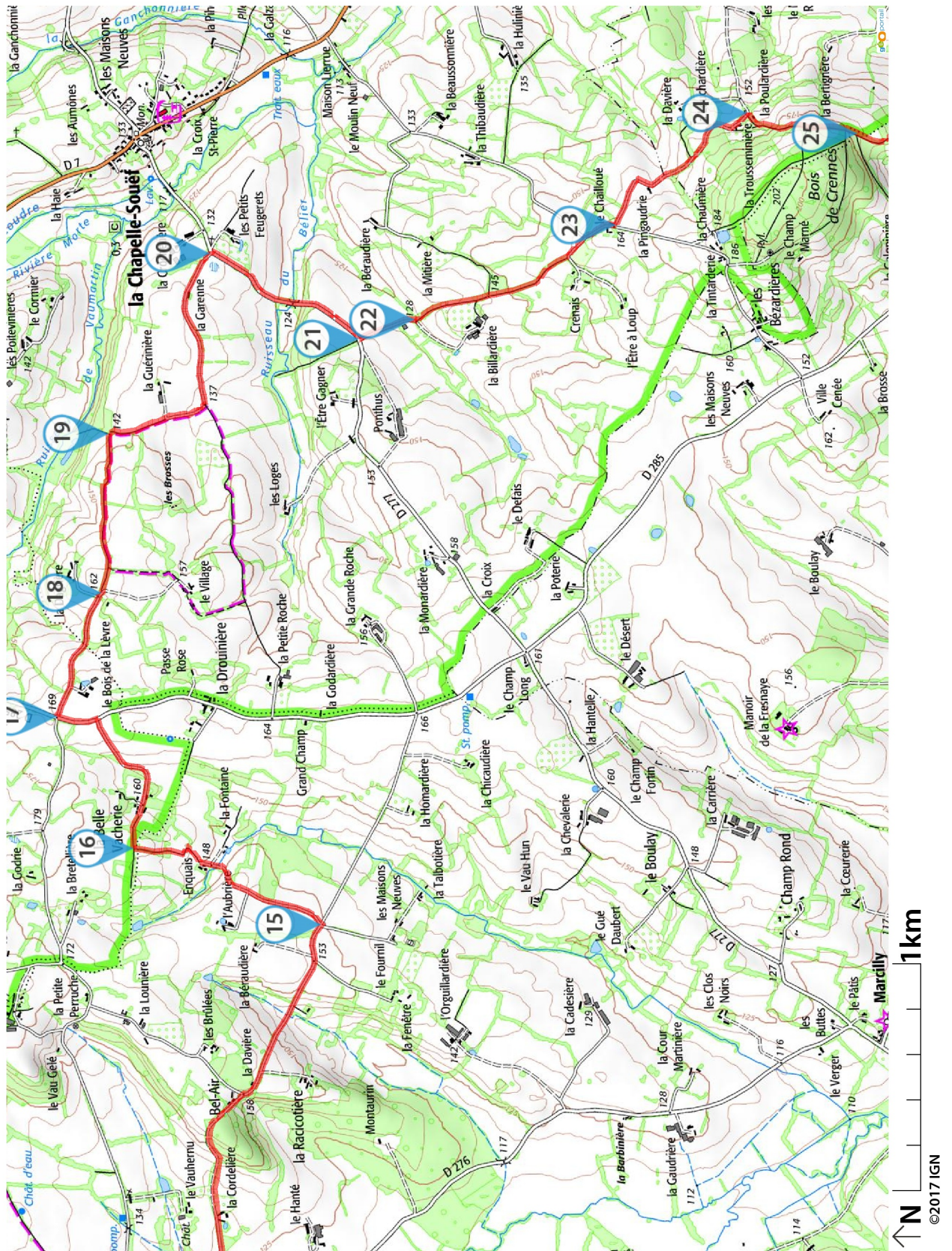
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



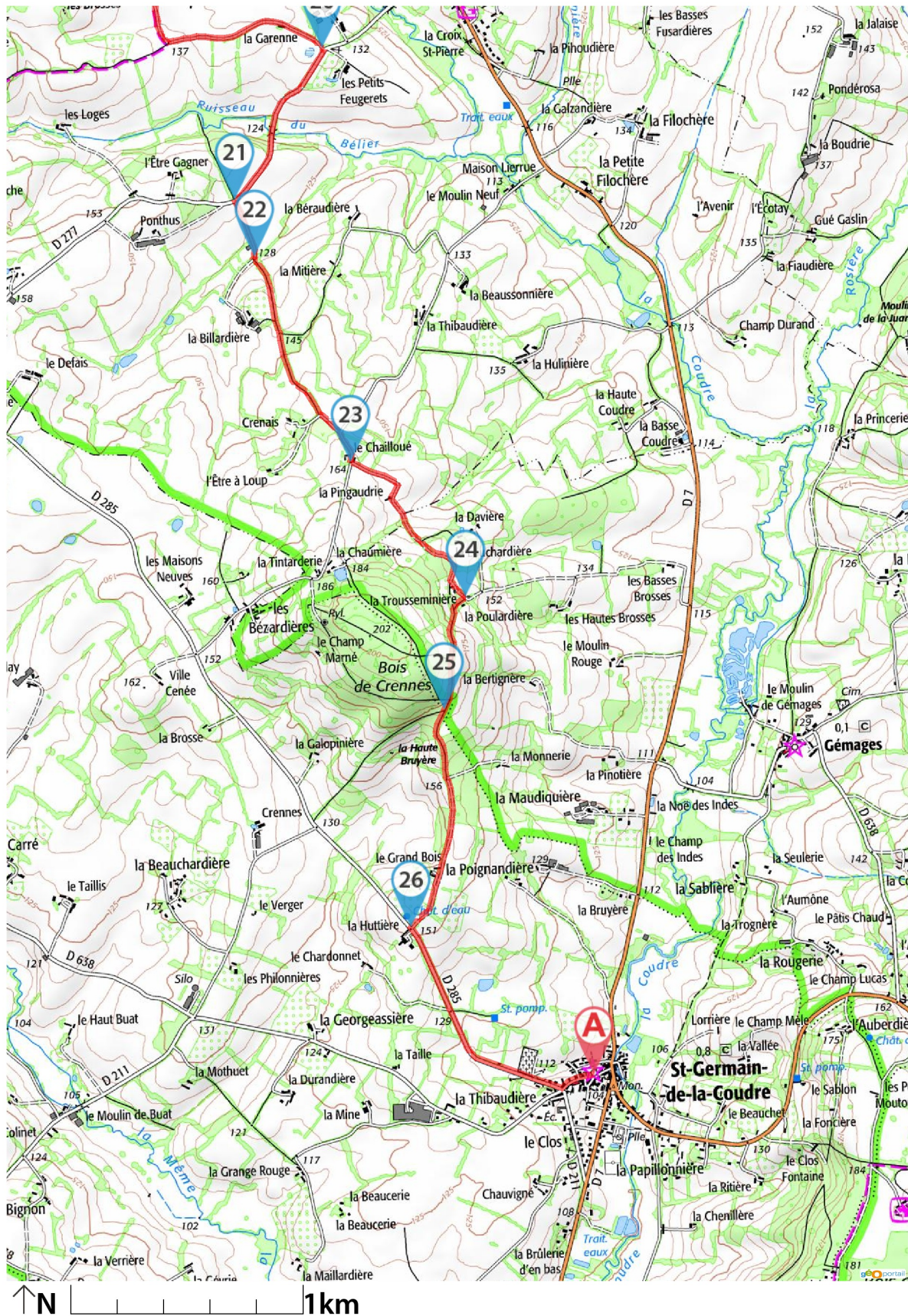
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2017 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.